

*Robert Juge et Vincent Gérard-Tasset*

COMMISSAIRES-PRISEURS ASSOCIÉS  
À LA RÉSIDENCE D'ANGOULÊME  
ET AU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

2 - 4, RUE GUY RAGNAUD - 16000 ANGOUËME  
TÉL. : 05 45 92 14 63 - TÉLÉCOPIE : 05 45 38 41 71

## **INVENTAIRE**

**L'an Deux Mille Vingt Quatre et le Vingt Trois Février**

A la requête de :

SCP SILVESTRI- BAUJET, Mandataire Judiciaire, 23 Rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX,

Lesquels nous ont exposé que suivant Jugement du Tribunal Judiciaire d'ANGOULÊME, en date du Quinze Février 2024, une procédure de Liquidation Judiciaire, a été prononcée à l'encontre de **EARL ME POTAGER DES POISSONS, 171 Route des Grands Fossés, Rancogne, 16220 MOULIN/TARDOIRE,**

- Maître SILVESTRI a été nommé Mandataire Judiciaire

Suivant Ordonnance, Monsieur le Juge-Commissaire a ordonné de faire procéder aux opérations d'inventaire en application des articles 27 de la Loi du 10 Juin 1994 et 51 du Décret du 21 octobre 1994.

Déférant à cette requête,

Nous, **SCP Vincent GERARD-TASSET**, Commissaire-Preneur Judiciaire à ANGOULEME, 4 Rue Guy Ragnaud, soussigné,

Nous nous sommes transportés, ce jour, à MOULIN/TARDOIRE, nous avons procédé à l'inventaire de l'actif mobilier de la Société comme étant sa propriété ou celle de tiers à quelque titre que ce soit :

**A Savoir :**

I. MATERIEL D'EXPLOITATION, MOBILIER, AGENCEMENT :

|                                                                                                             |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| - 3 Serres type chapelle d'une surface de 2500 m <sup>2</sup> de 2018<br>(non chauffées et non climatisées) | 7 500.00 |
| - Site Internet                                                                                             | Mémoire  |
| - Groupe électrogène (en panne)                                                                             | Mémoire  |
| - Plonge inox 2 bacs                                                                                        | 300.00   |
| - 2 Tables inox                                                                                             | 200.00   |
| - 4 Bassins de 2018 et 2022 encadrés<br>Avec pompes immergées                                               | Mémoire  |
| - Un fumoir                                                                                                 | 100.00   |
| - Petits matériels divers (Karcher, brouettes....)                                                          | 50.00    |
| - Imprimante à tickets, balance, Ipad                                                                       | 100.00   |
| - Machine sous vide                                                                                         | 100.00   |
| - Réfrigérateur 1 porte sur roulettes                                                                       | 50.00    |

II. MATERIEL ROULANT :

- Néant

III. STOCK :

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| - Environ 1.5 tonne d'esturgeon | Mémoire |
|---------------------------------|---------|

IV. MATERIEL NANTI, GAGE, CREDIT SIMPLE :

- Néant

V. VEHICULES GAGES :

- Néant

VI. MATERIELS OU STOCKS SOUS CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE :

- Néant

VII. MATERIELS ET VEHICULES EN CREDIT BAIL :

- Néant

VIII. MATERIELS ET VEHICULES EN LOCATION

- Néant

IX. MATERIELS EN DEPÔT :

- Néant

X. BIENS DECLARES PAR LE DEBITEUR COMME APPARTENANT A DES TIERS :

- Néant

XI. BIENS AVEC DROIT DE RETENTION :

- Néant

XII. PRODUITS POLLUANTS, RADIOACTIFS :

- Néant

XIII. ETABLISSEMENTS CLASSES :

- Néant

XIV. ELEMENTS INCORPORELS : LICENCE IV, BREVETS, NOMS... :

- Néant

XV. BIENS INALIENABLES, INSAISSABLES :

- Néant

VALEUR REALISATION TOTALE : 8 400.00

FAIT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT,

